

## DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 11-02-2020

N° DE DEPOT : 008408

N° GESTION : 1989B01870

N° SIREN : 347999500

DENOMINATION : A.R.I.C.E.

ADRESSE : 64 R DU ROCHER 75008 PARIS

MILLESIME : 2019

## DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 11-02-2020

N° DE DEPOT : 008408

N° GESTION : 1989B01870

N° SIREN : 347999500

DENOMINATION : A.R.I.C.E.

ADRESSE : 64 R DU ROCHER 75008 PARIS

MILLESIME : 2019

*copie certifiée  
conforme par  
le président*

*Ben Fredj*

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	57 226	56 536	690	145	546	377.48	
	Fonds commercial (1)	979 667	362 892	616 775	704 888	88 113	12.50	
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	259 498	242 661	16 837	24 600	7 763	31.56	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	557 568		557 568	557 568				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	8 938		8 938	8 938				
<b>Total II</b>	1 862 897	662 089	1 200 808	1 296 138	95 330	7.35		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements	2 791		2 791	2 791			
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	<b>Créances (3)</b>							
	Clients et comptes rattachés	994 535	236 207	758 328	763 752	5 424	0.71	
	Autres créances	194 266		194 266	192 895	1 371	0.71	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	56 703		56 703	56 703				
Disponibilités	421 676		421 676	318 381	103 295	32.44		
Charges constatées d'avance (3)	73 912		73 912	67 236	6 676	9.93		
<b>Total III</b>	1 743 882	236 207	1 507 675	1 401 758	105 917	7.56		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	3 606 778	898 296	2 708 483	2 697 896	10 587	0.39		

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/09/2019	12	30/09/2018	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 281 820)	281 820		281 820			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	12 338		12 338			
	Ecarts de réévaluation						
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	28 182		28 182			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	503 886		514 569	10 683	2.08	
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	21 460		10 683	10 777	100.88	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
<b>Total I</b>	804 765		826 225	21 460	2.60		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
<b>Total II</b>							
PROVISIONS	Provisions pour risques	240 000		240 000			
	Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>	240 000		240 000			
DETTES (1)	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	200 035		292 770	92 735	31.68	
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	194 642		84 910	109 732	129.23	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	899 761		885 309	14 452	1.63	
	Dettes fiscales et sociales	239 379		257 853	18 474	7.16	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	5 057		2 203	2 854	129.57		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	124 843		108 625	16 218	14.93	
	<b>Total IV</b>	1 663 717		1 631 671	32 047	1.96	
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		2 708 483		2 697 896	10 587	0.39	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 545 333      1 424 257

## **ANNEXE**

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### **Informations relatives au CICE**

Il a été comptabilisé 5 369€ en déduction des frais de personnel qui se décomposent en un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) de l'année 2018 pour un montant de 23 162€ minoré de 17 792€. au titre de l'annulation de la provision de CICE à recevoir comptabilisée au 30 septembre 2018. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

#### **L'utilisation du CICE dans l'entreprise**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 5 369 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Description des efforts	Montant
- investissement :	5 369
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	5 369

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 036 194		698
Installations générales agencements aménagements divers	78 879		5 446
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	174 473		699
TOTAL	253 353		6 145
Autres participations	557 568		
Prêts, autres immobilisations financières	8 938		
TOTAL	566 506		
TOTAL GENERAL	1 856 053		6 843

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 036 892	1 036 892
Installations générales agencements aménagements divers			84 326	84 326
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			175 172	175 172
TOTAL			259 498	259 498
Autres participations			557 568	557 568
Prêts, autres immobilisations financières			8 938	8 938
TOTAL			566 506	566 506
TOTAL GENERAL			1 862 897	1 862 897

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	232 609	88 266		320 875
Installations générales agencements aménagements divers	72 659	4 424		77 083
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	156 093	9 484		165 578
TOTAL	228 753	13 908		242 661
TOTAL GENERAL	461 362	102 174		563 536

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	88 266				
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 424				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 638	6 846			
TOTAL	7 062	6 846			
TOTAL GENERAL	95 328	6 846			

### Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	240 000				240 000
TOTAL	240 000				240 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	98 553				98 553
Sur comptes clients	156 153	101 204	21 150		236 207
TOTAL	254 706	101 204	21 150		334 760
TOTAL GENERAL	494 706	101 204	21 150		574 760
Dont dotations et reprises d'exploitation		101 204	21 150		

Le différend avec la gouvernance de la filiale AUDIT ET CONSEILS ASSOCIES a conduit à la comptabilisation d'une provision exceptionnelle pour litige de 240 000€ dotée au cours des exercices précédents. Ce litige n'a pas encore trouvé d'issue. Il fait l'objet d'une négociation.

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	8 938		8 938
Clients douteux ou litigieux	277 398	277 398	
Autres créances clients	717 137	717 137	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	318	318	
Impôts sur les bénéfices	9 534	9 534	
Taxe sur la valeur ajoutée	160 525	160 525	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	7 438	7 438	
Débiteurs divers	16 451	16 451	
Charges constatées d'avance	73 912	73 912	
<b>TOTAL</b>	<b>1 271 650</b>	<b>1 262 712</b>	<b>8 938</b>

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	122	122		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	199 913	89 029	110 884	
Emprunts et dettes financières divers	194 642	187 142		7 500
Fournisseurs et comptes rattachés	899 761	899 761		
Personnel et comptes rattachés	35 377	35 377		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35 774	35 774		
Taxe sur la valeur ajoutée	157 920	157 920		
Autres impôts taxes et assimilés	10 309	10 309		
Autres dettes	5 057	5 057		
Produits constatés d'avance	124 843	124 843		
<b>TOTAL</b>	<b>1 663 717</b>	<b>1 545 333</b>	<b>110 884</b>	<b>7 500</b>
Emprunts remboursés en cours d'exercice	92 680			

**Composition du capital social**

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	20.0000	14 091			14 091

**Fonds commercial**

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments			Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	
Droit présent client EC	189 951			189 951
Droit présent client EC	125 715			125 715
Droit présent client EC	630 000			630 000
Droit présent client CAC	34 000			34 000
<b>Total</b>	<b>979 666</b>			<b>979 666</b>

Conformément à l'article 214-3 du PCG modifié par le règlement ANC 2015-06, les droits de présentation à la clientèle ont été amortis sur 10 ans à hauteur de 88 113€.

Le droit de présentation de la clientèle de 125 715€ avait donné lieu au 30/09/2016 à des tests de dépréciation qui avaient conduit à constater une dépréciation calculée par application des flux de trésorerie futurs (DCF) actualisés au taux de 10% sur une durée de 6 ans. L'amortissement opéré à partir du 01/10/2016 a été déterminé sur la base de valeur nette de dépréciation, soit 27 162€.

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

**Autres immobilisations incorporelles**

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.  
Ces éléments sont amortis selon les taux suivants :

	Valeurs	Taux d'amortissement
logiciels	56 299	100.00

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Fonds commercial	Linéaire	10 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire ou dégressif	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

**Titres immobilisés**

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.  
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.  
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

**Evaluation des matières et marchandises**

(PCG Art. 831-2)

Le stock de fournitures a été apprécié de façon normative.

**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

**Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

**Evaluation des valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

**Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	171 165
Total	171 165

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	122
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	545 750
Dettes fiscales et sociales	57 678
Autres dettes	41
Total	603 591

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		73 912
Total		73 912
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		124 843
Total		124 843

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Missions contractuelles	1 655 901
Missions légales	504 777
Frais refacturés	106 474
Total	2 267 152

Le Chiffre d'affaires est comptabilisé en fonction de l'état d'avancement des prestations réalisées.

Répartition par secteur géographique	Montant
France Métropolitaine	2 159 469
Outre-Mer et Export	207 683
Total	2 367 152

#### Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Employés	10
Total	12

#### Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	3 427	
Dont entreprises liées	39	

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers :	44 261
- titres nantis/caution solidaire du CIC	44 261
Total	44 261

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

### Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

### Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Autres :	
- Plus-values latentes au 30/09/2019	29 852
Total des allègements	29 852

### Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- AUDIT CONSEILS ET ASSOCIES	416 854	99.96	2 369
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

**Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices**

(Code du Commerce Art. R.225-102)

	30/09/2015	30/09/2016	30/09/2017	30/09/2018	30/09/2019
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	281 820	281 820	281 820	281 820	281 820
Nbre des actions ordinaires existantes	14 091	14 091	14 091	14 091	14 091
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 897 298	2 064 086	2 264 641	2 471 094	2 367 152
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	6 540-	71 102	245 080	237 257	181 210
Impôts sur les bénéfices	381-	384-	284-	4 221	20 443
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	5 179-	46 252-	26 853-	10 683-	21 460-
Résultat distribué					
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0.44-	5.07	17.41	16.54	11.41
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0.37-	3.28-	1.91-	0.76-	1.52-
Dividende distribué à chaque action					
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	14	16	16	16	12
Montant de la masse salariale de l'exercice	518 817	598 269	678 191	635 823	464 555
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	222 198	258 521	289 542	274 076	179 777

## ANNEXE

### SOMMAIRE

	page
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
Informations complémentaires (CICE)	5
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	6
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	8
Fonds commercial	8
Autres immobilisations incorporelles	9
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des amortissements	9
Titres immobilisés	9
Evaluation des matières et marchandises	9
Evaluation des créances et des dettes	9
Dépréciation des créances	10
Evaluation des valeurs mobilières de placement	10
Disponibilités en Euros	10
Produits à recevoir	10
Charges à payer	10
Charges et produits constatés d'avance	10
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>	
Ventilation du chiffre d'affaires	11
Ventilation de l'effectif moyen	11
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	11
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Dettes garanties par des sûretés réelles	11
Engagement en matière de pensions et retraites	12
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	12
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	12

NA = Non Applicable NS = Non significative

**ANNEXE**

**SOMMAIRE**

page

**- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Résultats financiers des cinq derniers exercices

13

NA = Non Applicable NS = Non significative

ARICE  
Société par Actions Simplifiée  
au capital de 281 820 €  
64, rue du Rocher 75008 Paris  
RCS : Paris B 347 999 500

**EXTRAIT**  
**PROCES - VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES**  
**DU 27 DECEMBRE 2019**

**Troisième résolution : affectation du résultat.**

L'assemblée générale des actionnaires après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2019 se soldent par une perte de 21 460€ décide de l'affecter en Report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Le président  
David BENFREDJ



*Copie certifiée conforme  
par le Président  
Benfredj*

**ARICE**  
64, rue du Rocher

75008 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2019

Aux associés,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ARICE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

47

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société comptabilise son chiffre d'affaire selon la méthode telle que décrite dans la note « *Complément d'informations relatif au compte de résultat - ventilation du chiffre d'affaires net* » de l'annexe. Nos travaux ont notamment consisté à nous assurer que le chiffre d'affaires comptable corresponde au chiffre d'affaires issu du logiciel la facturation.

#### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

#### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances



susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 13 décembre 2019

**Le Commissaire aux Comptes**

**SECOFI AUDIT**

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

**Laurent MENAGER**